



Avocat parti à la retraite en laissant mon dossier en suspens

Par **genaro**, le **05/05/2019** à **16:12**

Bonjour
Mon avocat est parti à la retraite en laissant mon dossier en suspens, alors qu'il s'était fait payer la totalité de ses frais d'honoraires de 2600 €, et indûment encaissé les frais d'actes d'huissiers de 460 €, non reversés à ses derniers. Il reconnaît les faits dans ses courriers, mais n'assume pas sa responsabilité pour la réparation.
J'ai écrit au Bâtonnier, qui, à son tour, a demandé à mon avocat de me rembourser tous ces frais d'honoraires et d'huissier, et ce dernier a répondu disant que sa petite retraite ne suffit pas pour me rembourser, et le bâtonnier vient de m'envoyer un courrier pour me dire qu'il n'a aucun autre moyen de le contraindre de me rembourser, étant donné qu'il n'exerce plus sa fonction d'avocat.
Je ne sais pas quoi faire. Pourriez-vous m'indiquer la procédure à suivre dans ce genre de situation.
Merci de vos réponses
Genaro